

E. S. H.

celle qui aura lieu après la passation de cet acte; et que depuis et après le jour en dernier lieu mentionné, le nombre des directeurs qui seront élus annuellement pour la régie des affaires de la dite banque, sera de cinq au lieu de onze qu'il était auparavant, et l'un d'eux sera président; Pourvu toujours, que les directeurs actuels pourront être réélus; et pourvu aussi, qu'aucun actionnaire ne pourra être élu un des cinq directeurs, à moins qu'en sus de toutes les autres qualifications requises par l'acte en dernier lieu ci-dessus cité, il ne possède en son propre nom dans le fonds social de la dite corporation pas moins de quarante actions complètement acquittées et payées; et pourvu aussi que sur les cinq directeurs en office, lors de la dite élection annuelle, seront réélus pour les douze mois qui suivront immédiatement.

Le nombre des directeurs sera réduit.

Proviso.

Proviso.

IV. Et qu'il soit statué, que nonobstant toute chose contenue dans les actes ci-dessus cités, le nombre de directeurs nécessaire pour former et constituer un *quorum* pour la régie des affaires, sera de trois au lieu de cinq; et tous et chacun les pouvoirs conférés par les dits actes au nombre de directeurs y mentionné, seront et pourront être légalement exercés par le nombre de directeurs porté dans cet acte ou par la majorité d'entre eux: et toutes et chacune les dispositions contenues dans les dits actes, relatives au choix que les directeurs feront entre eux d'un président ou vice-président, ainsi qu'aux suffrages et règlements, et toutes autres dispositions généralement applicables aux directeurs et tous autres pouvoirs à eux conférés, seront applicables et conférés aux directeurs qui seront élus en conformité des prescriptions de cet acte.

Le Quorum des directeurs sera changé.

Les pouvoirs du quorum, etc.

V. Et qu'il soit statué, que s'il arrive en aucun temps qu'une élection de directeurs n'ait pas lieu ou n'ait pas son effet le jour fixé par le présent acte pour cette fin, la dite

Si une élection n'a pas lieu le jour fixé pour cette fin, ce défaut n'aura pas l'effet de